

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 21 mars 2012

**OBJET :**

**Primes de ravalement de façades**

**Rapporteur : M. BREUILLE**

**Délibération n°5**

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Le rapporteur rappelle aux membres du Conseil Municipal que depuis la délibération du 23 novembre 1992 établissant la liste des premiers bénéficiaires de l'opération municipale de ravalement de façades, une somme totale de 174 934,34 € a été attribuée à 264 propriétaires qui ont entrepris le ravalement de 270 immeubles situés sur le territoire de la commune.

Il fait observer que le technicien de la SPL Grand Nancy Habitat a délivré la conformité de trois nouveaux dossiers de travaux de ravalement au règlement d'octroi à la prime.

#### **PROPOSITIONS**

Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Déplacement - Transports réunie le 06 mars 2012, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'accepter le versement des primes suivantes :

- M. MAIRE Stéphane, syndic de l'immeuble situé 22 rue de Verdun, pour un montant de 242,02 € ;
- M. CAMANA Daniel, propriété sise 31 rue de Verdun, pour un montant de 989,91 € ;
- Mme ETIENNE Stéphanie, bâtiment situé 13 rue Moselly, pour un montant de 110,95 €.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 23 mars 2012

**Extrait conforme**

**Le Maire,**

**Jean-Paul MONIN**